



Réorganisations de la Zone ECA et de Market Operations Services



Constatant le peu d'éléments apportés par la direction à la réunion de Comité d'Entreprise extraordinaire du 18 novembre dernier, **les élus CGT ont demandé l'organisation d'une réunion d'information avec les salariés concernés**, afin de recueillir leur point de vue, leurs interrogations et leurs craintes concernant la réorganisation de la zone ECA et de MO Services.

Force est de constater, qu'une fois encore, le site d'Octeville est contraint de subir une (énième) réorganisation, imposée par l'actionnaire TETRA. En effet, la zone ECA (Europe et Asie Centrale) est de nouveau touchée, ainsi que les Services de Market Operations. Cette réorganisation s'ajoute à celle de 2013 avec l'ouverture des sites de Francfort et Dubaï.

L'ouverture d'une agence en Pologne

Sous prétexte de vouloir « prendre » des parts de marché à la concurrence sur le marché allemand et en Europe de l'Est, **la direction groupe envisage l'ouverture d'un bureau commercial à Wroclaw en Pologne, au sein des locaux de TETRA (De Laval).**

Et pendant ce temps-là...

La direction défait, refait, et la concurrence progresse...

A trop vouloir faire de SIDEL un leader, on va devenir les 3^{ème} !

En effet, dorénavant KHS nous talonne de près, et notre plus fort concurrent (KRONES), projette un taux de rentabilité proche des 6 % pour 2017, alors que notre direction groupe s'obstine à vouloir décrocher les 10 % !

Pour rappel, le budget prévisionnel 2012 du groupe prévoyait pour 2014 +7,8 %, la réalité : -1.1 %, et ainsi de suite sur tous les budgets suivants.

Chaque année, la direction s'entête à vouloir détricoter nos structures, chaque année la concurrence vend plus de machines, et grignote nos parts de marché...

Soyons réalistes, revenons sur le terrain, proches des clients, et contentons-nous de vendre !

Réorganisation bis repetita...

Déjà, en 2013, la direction n'avait pas convaincu les élus de la nécessité de fermer l'agence de Vienne et d'ouvrir à Francfort. **D'ailleurs à ce stade, cette réorganisation a impliqué un recul sensible des effectifs sans générer pour autant d'amélioration notable sur les ventes comme sur les résultats ! Et ça, c'est un fait !**

Aujourd'hui encore, la direction groupe ne nous entend pas et nous impose une réorganisation qui n'est pas comprise, à laquelle les salariés n'adhèrent pas puisqu'ils n'en comprennent pas la stratégie ! A cela s'ajoutent les craintes pour la pérennité des postes occupés à Octeville.

Lors de la réunion d'information du 03 décembre avec les salariés, plusieurs questions ont été posées à la direction en vue de préparer la prochaine réunion d'information / consultation des élus du Comité d'Entreprise.

Un diaporama a été rédigé et présenté par la DRH à la réunion extraordinaire du 10 décembre dernier, mais trop peu d'éléments y figurent pour répondre aux inquiétudes des salariés!

A force d'insistance des élus CGT, la direction locale a fini par s'engager sur certains points. Voici quelques extraits des points actés en séance :

« Les salariés du site d'Octeville, impactés par cette réorganisation, restent sur Octeville aussi longtemps qu'ils le souhaitent. »

« Il n'y a pas de noms dans les organigrammes car ils seront discutés avec les salariés.../...il n'y a pas d'impératif de délai d'application pour cette réorganisation. »

« Le centre de compétences Nord Europe reste à Octeville (gestion, traitement des affaires...) »

« Le bureau de Francfort sera renforcé par des volontaires SIDEL ou par des embauches externes. »

« Il n'y a aucun coût supplémentaire (pas de ligne budgétaire) pour mettre en place cette réorganisation. »

« Toute nouvelle fiche de poste sera discutée avec les salariés concernés, des avenants aux contrats de travail seront négociés avec les salariés. »

Ce matin, une nouvelle réunion extraordinaire de Comité d'Entreprise est prévue pour recueillir les avis des élus sur cette réorganisation.

Même si la direction du site semble vouloir nous rassurer, sur des éventuelles mesures de reclassement ou de formation pour les personnes qui verraient leurs postes supprimés sur Octeville, la situation montre que c'est l'actionnaire qui décide, sans aucune concertation !

Le rôle des élus CGT n'est pas celui de pompier ! Nous sommes présents dans ce cas, pour démontrer à la direction que la stratégie qu'elle déploie n'est pas la bonne. Nous sommes mandatés pour défendre les emplois sur Octeville !

Aussi, nous avons des accords d'entreprise pour prévenir et pallier à des situations difficiles. **L'accord GPEC** « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences » doit prendre en compte ces problématiques en envisageant des mesures de formation, mobilité, reclassement... **Nous constatons que la direction n'anticipe pas ces problématiques et utilise ces outils seulement quand les organigrammes tombent d'en haut**, sans concertation, sans aucune construction avec les salariés.

Nous sommes totalement opposés à de telles méthodes et serons vigilants quant à la mise en œuvre de cette réorganisation. Nous nous tenons à la disposition des salariés qui pourraient subir des pressions ou menaces concernant leurs postes et leurs conditions de travail.

La prochaine réunion de Comité d'Entreprise Européen n'aura lieu qu'en mai 2015. La CGT a demandé la tenue d'une réunion extraordinaire au secrétaire du CEE pour débattre de cette réorganisation. A ce jour, notre demande n'a pas été entendue.

Qu'à cela ne tienne, nous demandons une rencontre rapide avec la direction groupe pour lui faire part des méthodes qu'elle emploie et que nous rejetons. Nous vous tiendrons informés de la suite des événements...

MUTUELLE

Nous avons appris, lors d'une commission mutuelle, que MERCER ne sera plus notre courtier pour la gestion et le conseil auprès de l'assureur HUMANIS.

Le nouveau courtier, choisi par le groupe est GRAS SAVOYE, et sera opérationnel à partir du 1^{er} avril 2015.

Pour 2015, il n'y a aucun changement tant au niveau des cartes mutuelle qui resteront MERCER, qu'au niveau des prestations de santé et de prévoyance. **Une légère baisse des cotisations sera appliquée à partir du 1^{er} avril 2015 (-2,23%).**

En parallèle, nous avons demandé à la direction de nous fournir un état des appels d'offre et comparatifs qui ont été faits pour le changement de courtier, afin de vérifier le respect des chartes de bonne conduite, de politique d'achat, et de déontologie imposées par le groupe SIDEL.

En effet, il faut savoir que ce changement de courtier a été imposé directement par le groupe TETRA.

ACCORD BONUS NON-CADRES

Lors d'une réunion « au pied levé » avec le DRH, **nous avons été informés de la décision unilatérale du groupe, de vouloir changer le mode de calcul du bonus non-cadres.**

La direction groupe veut nous imposer de nouvelles modalités de calcul du bonus pour 2014, ne retenant plus que **deux indicateurs** de performance (groupe à 50% et individuelle à 50%) au lieu de trois auparavant (groupe à 30%, entité à 30% et individuelle à 40%). Un projet d'avenant à l'accord de 2011 a été présenté aux organisations syndicales présentes (CGT et CGC).

Et, cerise sur le gâteau, un autre avenant pour 2015 serait envisagé avec la répartition suivante : performance groupe à 70% et performance individuelle à 30% !

Sachant que la note actuelle pour la performance groupe est proche de 2, et que le poids de chaque indicateur pèse sur le montant de la prime du salarié, on ne donne pas lourd des futurs bonus !!

La méthode est déplorable ! Que cherche la direction groupe ?

La prochaine réunion de « négociation » aura lieu le 08 janvier. Naturellement, nous ne laisserons pas la direction groupe nous imposer un accord régressif. Nous vous informerons de l'avancée des discussions.

Les élus CGT vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année